



Orléans, le 08 juin 2015

Service Institution  
2015-03

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **ATELIER COLLECTIF TUTEURS FAMILIAUX**

L'UDAF du Loiret est une association Loi 1901 qui a pour mission principale de *représenter l'ensemble des familles résidant sur le Département*, conformément à l'ordonnance du 3 mars 1945 instituant l'UNAF et les UDAF (*article L 211-3 du code de l'action sociale et des familles*).

L'UDAF du Loiret est devenu un interlocuteur privilégié pour **l'information et le soutien aux tuteurs familiaux** depuis l'habilitation par le procureur de la République en Janvier 2013.

Dans ce cadre, notre mission est **d'informer et de soutenir, toute personne exerçant une mesure de protection ou appelée à en exercer une dans ses démarches, de manière impartiale et sans réaliser d'acte dévolu au tuteur.**

Nous apportons une **écoute individuelle** sur rendez-vous et un regard éclairé sur leurs préoccupations en amont d'une procédure ou au cours d'une mesure (*interrogations sur l'exercice d'une mesure de protection, l'inventaire du patrimoine, les différentes requêtes ...*) et développons **des ateliers collectifs** sur les thématiques qui préoccupent les tuteurs familiaux en lien avec nos partenaires (notaires, services sociaux, organismes bancaires, médiateur...).

L'espace info familles de l'UDAF du Loiret a le plaisir de vous convier à un atelier collectif

**Mercredi 24 juin 2015 à 17h30**

(2, rue Jean-Philippe RAMEAU sur Orléans-salle du rez-de-chaussée)

**Thèmes** : Les aides financières pour personnes handicapées

&

L'entrée en établissement pour personnes âgées

**Intervenants** : Monsieur KOLLIOT, Directeur de la délégation départementale APF Loiret  
(Association des Paralysés de France)

Monsieur MASSON, Responsable du CLIC Val de Loire (Centre Local d'Information et de  
Coordination)

Monsieur GAUMONT, Responsable du service juridique et patrimonial UDAF 45

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au 02 38 71 99 11.